

LES TRAVAUX DÉBUTENT LE 20 NOVEMBRE

LE DÉPARTEMENT LANCE LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES POUR L'AMÉNAGEMENT DU GIRATOIRE DE LA VILLE-TINGUY

Le Département des Côtes d'Armor va procéder à des travaux préparatoires pour l'aménagement d'un giratoire sur la route départementale n°786 à l'intersection des routes du Val André et d'Andel, sur la commune de Morieux.

Les opérations préparatoires à la réalisation d'un giratoire au niveau du carrefour de la Ville-Tinguy à Morieux débutent ce lundi 20 novembre. Il s'agit pour l'heure de préparer le terrain avant les opérations de terrassement, d'assainissements et de réalisation de la chaussée qui interviendront à partir de mars 2018.

Hormis le déplacement d'un arrêt de bus, les travaux préparatoires ne supposent que des déviations très locales. La route départementale n° 786 ne sera pas coupée et les dessertes vers Morieux et la zone artisanale resteront accessibles sans difficulté.

Pour Jean-Yves de CHAISEMARTIN, *vice-président du Département chargé des infrastructures*, « ces travaux préparatoires sonnent le lancement de l'aménagement du futur giratoire de la Ville-Tinguy. C'est l'un des chantiers importants du Département pour l'année 2018. Nous avons pour objectif de le mettre en service avant l'été prochain. Tout sera fait pour que le chantier occasionne le moins de gêne, par exemple en conduisant des opérations de nuit, notamment lorsque les opérations d'ampleur vont débiter au cours du second trimestre 2018. »

Le budget prévisionnel s'élève à 500.000 euros.

**RETROUVEZ TOUS LES CHANTIERS DÉPARTEMENTAUX SUR COTESDARMOR.FR/ROUTES
rubrique chantiers routiers, la page est actualisée chaque semaine**

À PROPOS DE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Les Costarmoricains empruntent au quotidien 4.500 kilomètres de routes départementales. Pour assurer leur sécurité, leur confort, la fluidité du trafic et le maintien de la qualité de ce réseau, un effort budgétaire significatif est consenti sur les investissements routiers. En 2017, 28 M€ étaient prévus au Budget primitif, auxquels se sont ajoutés 1,9 M€ votés lors de la Décision modificative n°1 le 26 juin 2017 pour l'entretien de la voirie et achat de matériel. En plus d'une expertise avérée dans la conduite des projets routiers, le Département s'attache à développer et à promouvoir des actions de prévention routière dans le cadre d'un plan départemental. Cette volonté s'illustre également par l'intégration de nouvelles technologies dans le quotidien des agents. Cela contribue à améliorer l'information routière, notamment auprès des usagers, comme par exemple l'envoi d'alertes matinales par courriel durant la période hivernale.

CONTACT PRESSE

YVES COLIN

Cabinet du Président

T. 02 96 62 46 56

Port. 06 89 09 52 08

yves.colin@cotesdarmor.fr

RETROUVEZ COMMUNIQUÉS
ET DOSSIERS DE PRESSE
DU DÉPARTEMENT SUR COTESDARMOR.FR



@COTESDARMOR22



COTESDARMORLEDEPARTEMENT

Côtes d'Armor
le Département

